

## *Séminaire "Enseignement supérieur et marché du travail" Les Notes de Synthèse – 2008/1*

# ***L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur***

*Séminaire organisé par le Centre Associé Céreq-Lepii-Upmf et financé par le Conseil Régional Rhône-Alpes.*

Les résultats présentés sont issus des enquêtes générationnelles du Céreq<sup>1</sup>. Ces dernières s'intéressent aux sortants du système éducatif à tous les niveaux (du CAP à la thèse), une année donnée. Elles retracent leurs parcours durant les trois premières années de vie active, afin d'avoir une vision relativement stabilisée du processus d'insertion professionnelle<sup>2</sup>. Celui-ci va dépendre d'une multitude de facteurs : conjoncture économique, niveau de diplôme, spécialité de formation, réussite aux examens...

### ***Que représentent les sortants du supérieur sur le marché du travail ?***

En 2001, 762 000 jeunes entrent sur le marché du travail. Près de la moitié (48 %) sortent du système éducatif après avoir passé au moins une année dans l'enseignement supérieur. Sur ces 350 000 jeunes (diplômés et non diplômés), un quart sont en échec aux niveaux "bac plus un" ou "bac plus deux". Sur ces 350 000, 285 000 sont diplômés. Parmi eux 136 000 viennent de BTS, DUT ou d'écoles de niveau II. 75 000 sont diplômés de deuxième cycle, 74 000 de troisième cycle et grandes écoles.

### ***Le rôle de la conjoncture économique***

La qualité de l'insertion professionnelle est dépendante de la conjoncture économique. Si le taux de chômage de la "génération 1998", trois ans après la fin des études, s'élève à 11 %, il atteint 16 % pour les jeunes de la "génération 2001" : cette différence s'explique par un repli de l'activité économique après les attentats du 11 septembre 2001.

### ***Pourquoi des enquêtes à trois ans ?***

Le processus d'insertion prend du temps. Les enquêtes du Céreq observent mois par mois ce processus durant trois années. Lorsque la conjoncture est mauvaise, la stabilisation et la réduction du taux de chômage sont plus lentes. D'où l'intérêt d'interroger les jeunes trois ou au moins deux ans après leur entrée sur le

marché du travail ; si on les interrogeait dans les six mois, l'absence de stabilisation et les variations liées à la conjoncture économique « écraseraient » l'effet du diplôme.

### ***Taux de chômage et diplôme***

Plus les jeunes ont un niveau élevé de formation, plus leur taux de chômage est faible. Ainsi, en 2004, au bout de trois années de vie active, 35 % des non diplômés sont sans emploi. 14 % des CAP-BEP et 11 % des baccalauréats professionnels sont au chômage. Ce taux s'élève à 18 % pour les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur. Au niveau "bac plus deux", il baisse à 8 % (6 % pour les DUT). Enfin, il est de 9 % pour les titulaires de deuxième cycle, et de 6 % pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs.

### ***Salaires et niveau de formation***

L'analyse des salaires<sup>3</sup> révèlent que les rémunérations augmentent à partir d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ainsi, elles demeurent dans la même fourchette pour les diplômés du secondaire, du CAP au baccalauréat professionnel ou technologique. Mais, à partir d'un "bac plus deux", "bac plus quatre" ou d'un troisième cycle, les salaires sont bien supérieurs, et commencent à dépasser nettement le SMIC, après trois ans sur le marché du travail.

### ***L'accès à un CDI***

36 % des jeunes de la "Génération 2001" obtiennent un CDI pour leur premier emploi. L'accès à ce type de contrat dépend une nouvelle fois du niveau de formation : il concerne en effet 32 % des "bac plus deux" pour 76 % des sortants d'une école d'ingénieurs. Trois ans après la fin des études, 67 % des jeunes sont en emploi à durée indéterminée. C'est le cas de 71 % des sortants de l'enseignement supérieur. En résumé, au bout de trois années de vie active, les deux tiers des jeunes ont un emploi stable, même si le CDI n'est pas toujours synonyme d'une stabilité assurée.

### ***Insertion et spécialité de formation***

Le taux de chômage dépend également de la spécialité de formation. Il est par exemple très bas en STAPS, malgré les discours récurrents sur l'absence de sélection en première année et les problèmes de débouchés... En fait, si ces jeunes sont très souvent en emploi, ils sont néanmoins peu en CDI et beaucoup à temps partiel. Globalement, les anciens étudiants des filières lettres et sciences humaines (licence et master) connaissent davantage de difficultés d'insertion : leur taux de chômage est supérieur de trois points à la moyenne, et leur taux de CDI se situe neuf points en dessous de la moyenne.

### ***Échec en premier cycle universitaire : des problèmes spécifiques***

Le taux de chômage des sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur est de 18 %,

quelle que soit la spécialité de formation. Et lorsqu'ils sont en emploi, ces jeunes sont moins souvent en CDI. Les enquêtes réalisées cinq et sept ans après leur entrée dans la vie active révèlent la persistance, à moyen-terme, de leur vulnérabilité sur le marché du travail.

### ***Débouchés des licences professionnelles<sup>4</sup>***

En 2001, les diplômés de licence professionnelle s'insèrent un peu mieux que ceux de licence générale : taux de chômage de 9 % pour les premiers et 12 % pour les seconds ; l'écart de salaire net est de 100 euros ; l'accès aux emplois de cadres et des professions intermédiaires supérieur de 5 à 10 points, avec des nuances selon les spécialités tertiaires et industrielles. La principale différence porte sur les débouchés : seulement 13 % des licences professionnelles conduisent au secteur public pour 53 % des licences générales, qui préparent surtout aux concours de la fonction publique.

### ***Le premier emploi : un jeune sur quatre avait déjà travaillé dans l'entreprise***

En troisième cycle, près d'un jeune sur trois est dans ce cas. Il peut s'agir d'un stage, de petits boulots, d'un contrat en apprentissage... Ce résultat intéressant n'est pas assez connu : quand on parle de professionnalisation, cela ne veut pas nécessairement dire ciblage des formations mais aussi importance des relations entre l'université et l'entreprise. Il y en a déjà - via les stages, l'alternance... et elles jouent un rôle très significatif pour l'insertion. ♦

Synthèse réalisée par Isabelle Borrás et Nathalie Bosse (Céreq-Lepii/Upmf), à partir de l'intervention de Jean-François Giret (Céreq, Marseille) : "La valeur des diplômes universitaires : que nous apprennent les indicateurs de suivi de l'insertion professionnelle du Céreq ?" - séance de novembre 2007. Avertissement : seules les auteures de la synthèse peuvent être tenues responsables d'éventuelles erreurs d'interprétation qu'elles auraient pu commettre.

***Pour en savoir plus :*** <http://lepii.upmf-grenoble.fr/seminaireES>

<sup>1</sup> Le Céreq est un établissement public qui dépend des ministères de l'Éducation Nationale et des ministères en charge de l'emploi et du travail. Pôle public d'expertise, le Céreq concilie production de statistiques, recherches, études et accompagnement d'actions. Il formule des avis destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation à l'échelon régional, national ou international.

<sup>2</sup> "Génération 1992", "Génération 1998", "Génération 2001", "Génération 2004" interrogent ainsi un échantillon représentatif des sortants de 1992, 1998, 2001, 2004, après trois années de vie active. Pour l'enquête "Génération 1998", des ré-interrogations ont été menées à cinq, sept et dix ans.

<sup>3</sup> Salaire net médian.

<sup>4</sup> En 2001, 35 000 jeunes sortent de licence générale et 5 000 de licence professionnelle. Ils sont aujourd'hui 20 à 25 000 issus de licence professionnelle et il faudrait actualiser l'analyse.